Document n°4.1.3:

Liste des Emplacements Réservés

Quinson Plan Local d'Urbanisme

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU



PLU

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du4 juin	2019
Modification simplifiée n°1 prescrite par délibération du Conseil Municipal du27 janvier	2022
Déclaration de projet prescrite par délibération du Conseil Municipal du2 décembre	2024
Déclaration de projet approuvée par délibération du Conseil Municipal du25 septembre	2025



Les Emplacements Réservés (ER) identifiés aux plans graphiques :

Les Emplacements Réservés sont repérés sur les plans conformément à la légende auxquels s'appliquent les dispositions du code de l'urbanisme et autres législations et réglementations en vigueur les concernant. La construction est interdite sur ces terrains, bâtis ou non.

Les bénéficiaires de ces dispositions sont les collectivités publiques ou les titulaires de services publics pour l'aménagement de voirie, d'ouvrages publics, d'installations d'intérêt général ou d'espaces verts.

Intitulé	Exemple de représentation graphique		
Emplacements Réservés définis par l'article R151-34 du code de l'urbanisme	4		

Le droit de délaissement : le propriétaire d'un terrain situé en Emplacement Réservé ou grevé d'une servitude peut mettre en œuvre son droit de délaissement, dans les conditions et délais prévus aux articles L152-2, L311-2 ou L424-1 du code de l'urbanisme.

La liste des Emplacements Réservés (ER) :

N° de l'ER	Objet	Bénéficiaire	Emprise ou plateforme
1	Parc préhistorique	Département	19200 m²
2	Déviation de la RD11 et RD15 quartier Ste Anne	Département	6500 m²
3	Aire naturelle de stationnement et accès centre- ville	Commune	2660 m²
4	Aménagement de l'espace public (incorporation dans le domaine public communal d'un espace public existant)	Commune	95 m²
5	Aménagement de l'espace public (incorporation dans le domaine public communal d'un espace public existant)	Commune	40 m²
6	Création de voie	Commune	4 m
7	Création de voirie quartier Ste Anne	Commune	4 m

8	Création de voie Ste Anne « chemin des Guillennes »	Commune	8 m
9	Aménagement d'un chemin piéton d'accès au Lac	Commune	2 m
10	Extension du cimetière	Commune	946 m²
11	Recalibrage de la RD15	Département	15 138 m²
12	Aménagement de la RD11 – création d'accotements	Département	11 331 m²
13	Aménagement de la RD311 – création d'accotement	Département	910 m²
14	Création d'une nouvelle voie de liaison entre la rue de l'Ancien Syndicat, la voie d'accès à la zone 1AUc et la rue Saint Esprit et aménagement d'une zone de stationnement	Commune	750 m²